La réussite de la régionalisation avancée nécessite une nouvelle élite sérieuse et dévouée (Azziman)

Actualité Maroc Posté par: Visiteur

Publié le : 16-09-2011 21:15:19

Le succès de cette entreprise exige également une mise à terme avec les pratiques anciennes car les marocains aspirent à un développement équitable, à la démocratie et à l'égalité, a-t-il souligné lors d'une rencontre dédiée à la présentation du rapport sur la régionalisation avancée présenté à SM le Roi Mohammed VI en mars dernier.

Le processus de mise en oeuvre de ce rapport a débuté avec la nouvelle constitution qui a consacré les valeurs et principes contenus dans les dispositions de ce rapport, a ajouté M. Azziman.

Et d'affirmer que la nouvelle constitution a conforté la mission économique et sociale de la région, lui a réservé les ressources financières nécessaires et a consacré la libre gouvernance et l'élargissement des compétences des collectivités locales.

M. Azziman a, par la suite, présenté les grandes lignes du rapport et la méthodologie qui a présidé à sa préparation et à son élaboration, soulignant que le discours royal du 3 janvier 2010 a constitué une feuille de route pour la conception de ce rapport.

Ce dernier, a-t-il poursuivi, comporte des propositions et des recommandations relatives essentiellement à la modernisation de l'Etat, à la démocratie, à la participation, au développement et au découpage électoral.

La prochaine étape qu'entamera le Maroc sera celle de l'ouverture de nouveaux chantiers ayant rapport avec la régionalisation avancée notamment les lois organiques prévues par la constitution, a-t-il fait savoir.

D'autres membres de la commission consultative de la régionalisation devaient par la suite présenter les conclusions principales du rapport notamment celles portant sur la démocratisation des instances régionales, la transformation de la régionalisation avancée en instrument de développement économique et social, la bonne gouvernance et le découpage territorial.

Concernant ce dernier point ils ont souligné que le passage de 16 à 12 régions reste une décision souveraine et volontariste, qui vise à approfondir la pratique démocratique dans le cadre de l'unité nationale et à consacrer l'efficacité.

Les débats, qui ont suivi ces interventions, ont porté sur l'importance des recommandations de la commission et des dispositions de la nouvelle constitution relatives à la régionalisation et aux collectivités territoriales, tout en soulignant la nécessité d'une mise en oeuvre idoine de ces orientations.

Cette réunion, à laquelle ont pris part le Wali du grand Casablanca M. Mohamed Halab, les élus, les

opérateurs économiques et autres potentialités sociales, s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres qui intéressent plusieurs autres villes comme Fès, Oujda, Laâyoune, Marrakech, Agadir, Tanger et Rabat.

MAP